



## Intervention de Marisol Touraine

### Ministre des Affaires sociales et de la Santé

#### Visite au centre hospitalier régional universitaire (CHRU) de Brest-Carhaix

Mercredi 29 juin 2016

---

Monsieur le Maire,  
Monsieur le Député, Cher Richard FERRAND,  
Monsieur le Directeur général de l'Agence régionale de santé,  
Monsieur le Directeur général du centre hospitalier régional universitaire (CHRU),  
Monsieur le président de la commission médicale d'établissement (CME),  
Mesdames, Messieurs les élus,  
Mesdames, messieurs,

Je suis très heureuse d'être parmi vous aujourd'hui, en centre-Bretagne. Je dis souvent que la santé, c'est l'affaire de tous. Votre territoire illustre bien cette réalité. Il suffit de voir la diversité des fonctions, des parcours, réunis ce matin pour le constater. La Bretagne a toujours été attachée à la réduction des inégalités de santé. Et surtout, elle a toujours su se mobiliser collectivement, comme l'illustrent les 12 contrats locaux de santé signés, dont celui du Centre Ouest Bretagne où nous nous trouvons.

**Me rendre ici, à Carhaix, a donc un sens particulier pour moi. Le faire à cette date l'est tout autant.** Vous le savez, dans deux jours, **les périmètres des futurs groupements hospitaliers de territoire (GHT) seront rendus publics.** C'est une véritable révolution pour nos hôpitaux. En matière d'offre de soins, de présence hospitalière sur le territoire, il y aura un avant et un après.

**I. Cette réforme prend d'autant plus de sens ici que votre région, votre territoire, est exemplaire. Vous avez su prendre de l'avance.**

**En Bretagne, la coopération en santé est une tradition déjà ancienne et marquée par de nombreuses expériences réussies et innovantes.** Depuis 2009, les équipes médicales brestoises se sont mobilisées pour soutenir une offre hospitalière étendue et de grande qualité. A travers cet élan qui a abouti à la création du CHRU de Brest-Carhaix, les Carhaisiens ont bénéficié d'avancées majeures. Vous êtes la parfaite illustration du maintien d'une offre de soins de proximité grâce à une coopération renforcée.

**D'abord, les compétences ont été renforcées.** Ce ne sont pas moins de 20 assistants partagés, dans toutes les spécialités, qui interviennent aujourd'hui sur le site de Carhaix. 18 praticiens hospitaliers partagent leur temps entre Brest et Carhaix. Au total, 1/3 des compétences médicales de l'hôpital Carhaix résultent du lien établi avec Brest. **Ceci témoigne d'une mobilisation exemplaire en faveur de la proximité, que je souhaite une nouvelle fois saluer.**

**Ensuite, l'offre de soins a non seulement été maintenue, notamment en chirurgie et en obstétrique, elle a aussi considérablement été élargie.** Le nombre de spécialités accessibles en consultation externe à l'hôpital de Carhaix en témoigne : elles sont passées de 7 à 15 en quelques années, avec une activité qui a suivi puisque le nombre de patients reçus en consultation est passé de 16.000 à 24.000. Cette offre hospitalière est une pièce maîtresse du **contrat local de santé du Pays Centre ouest Bretagne**, signé à l'été 2012 avec l'ARS grâce à la remarquable implication des élus pour rattraper les inégalités de santé en faveur des habitants de ce territoire.

**Enfin, les équipements et les installations ont été améliorés.** Plus de 7 millions d'euros ont été investis sur le site de Carhaix en 5 ans par le CHRU, dans tous les secteurs. Je pense notamment à l'aménagement des urgences et des consultations externes, au nouveau scanner mais aussi au système d'information médical.

**II- Ce positionnement résolument moderne et cette dynamique installée permettent au CHRU de Brest-Carhaix d'être pleinement impliqué dans les coopérations territoriales et la mise en place des GHT.**

Nos territoires ont besoin d'hôpitaux forts, capables de mettre en œuvre des projets médicaux ambitieux pour répondre aux besoins de la population et c'est justement l'objet des **groupements hospitaliers de territoires.**

Cette réforme appelait une mobilisation collective et l'association de l'ensemble des acteurs. C'est la raison pour laquelle j'ai souhaité, dès l'automne dernier, que **des travaux de préparation** soient menés dans les territoires en concertation avec les élus.

Je veux saluer le travail qui a été fait ici, au sein du CHRU de Brest-Carhaix, pour préparer cette réforme en concertation avec la communauté hospitalière, les acteurs du monde médico-social, la médecine de ville et les élus.

Au-delà de votre territoire, je veux saluer l'ARS Bretagne qui a encouragé la concertation avec les élus pour aboutir à une carte régionale des GHT reflétant pleinement les bassins de vie de la région et les habitudes de la population.

Je sais qu'il y a eu ici et là des inflexions par rapport aux premiers périmètres de coopération pressentis. C'est une marque de pragmatisme propice à la réussite de vos projets, sachant qu'une coopération réussie pourra toujours s'ouvrir et s'élargir à l'avenir.

**Grâce à la qualité de ces travaux de préparation, le CHRU de Brest-Carhaix sera en mesure d'intégrer dans deux jours le futur GHT de Bretagne Occidentale** aux côtés de vos partenaires de Morlaix, Landerneau, Crozon, Lesneven, Saint-Renan et Lanmeur.

*Seul le prononcé fait foi*

Je me réjouis que l'hôpital d'instruction des armées de Clermont Tonnerre ait également signé la convention constitutive pour s'associer au GHT.

Dans cette reconfiguration territoriale, votre hôpital aura **un rôle d'animation de première importance** pour garantir l'offre de soins sur ce territoire.

Pour y parvenir, je souhaite que le même esprit de collaboration qui a prévalu pour la définition des périmètres se poursuive pour les prochaines étapes de la réforme, notamment **l'élaboration du projet médical partagé**. Je compte sur vous pour impliquer l'ensemble de la communauté médicale, notamment les équipes de soins et de recherche, pour définir ce projet. Je suis confiante dans votre capacité collective à relever ce défi et je sais que vous saurez répondre aux besoins des habitants de l'Ouest breton.

**III-Pour pérenniser l'excellence des soins prodigués dans cet établissement, pour amplifier encore la dynamique que j'évoquais, il faut continuer à vous soutenir.**

**C'est parce que cet hôpital porte des projets ambitieux pour l'offre de soins de proximité que je lui apporte un soutien massif depuis 2012.** Ce soutien se concrétise, par exemple, par un forfait annuel de plus de 500 000 € dans le cadre du **financement des activités isolées**, que j'ai instauré pour corriger les insuffisances de la tarification à l'activité pour des territoires tels que le vôtre.

Malgré les efforts remarquables réalisés dans le cadre du projet régional de santé, des disparités d'accès aux soins persistent, notamment pour **l'accès à l'IRM**. Je sais qu'il y a **une attente très forte en la matière**. A vrai dire, je ne vois pas comment je pourrais l'ignorer, tellement votre député m'a interpellée sur le sujet. C'est simple, à chaque fois que je croise **Richard FERRAND** dans les couloirs de l'Assemblée nationale, la discussion commence ou se termine par trois lettres : « I.R.M ».

Et bien je suis ravie de vous annoncer, aujourd'hui, l'installation à Carhaix d'un équipement d'**IRM mobile** à l'échelle du Nord-Finistère et des Côtes d'Armor. C'est **une formidable avancée** pour les habitants de ce territoire. Concrètement, **c'est l'IRM qui ira aux patients**. Les radiologues pourront interpréter les images à distance. Cet équipement sera partagé avec le centre hospitalier de Guingamp. C'est une très belle innovation qui permettra à plusieurs bassins de vie d'accéder à un équipement d'excellence qu'ils n'auraient pu obtenir seuls. **Ce projet illustre bien les valeurs de solidarité auxquelles la Bretagne est si attachée.**

**Je vous annonce donc mon soutien à l'installation de cette IRM mobile ici à Carhaix.** Votre projet bénéficiera d'une aide de l'Etat de 560.000 € qui s'inscrira dans le cadre du plan d'investissement de 2 milliards € consacré à la territorialisation de l'offre de soins que j'ai annoncé il y a un mois. Grâce à cette aide, et après les travaux nécessaires, **le premier examen pourra avoir lieu d'ici la fin 2017** à raison de deux journées par semaine.

Mesdames, messieurs,

*Seul le prononcé fait foi*

Le CHRU de Brest-Carhaix est un bel exemple à suivre dans la recherche, l'activité de recours, la coopération et le partenariat avec les autres acteurs de santé. Vous pouvez être fiers du travail accompli. Vous avez su anticiper les grandes évolutions de notre système de santé avec un grand professionnalisme. Les réformes que je porte pour améliorer l'accès aux soins dans tous les territoires sont exigeantes, mais je sais pouvoir compter sur votre mobilisation pour les mener à bien. Je compte sur vous pour poursuivre votre engagement au service de la population de votre grande et belle région. Je vous remercie.